



## COMMISSION DEPARTEMENTALE de l'ARBITRAGE



**Deviens arbitre de club et valorise tes compétences !**

**Formation ARBITRE DE CLUB**

DISTRICT ARTOIS FOOTBALL 1921

Vous êtes bénévole  
Vous êtes assistant sur les matchs de votre équipe  
Vous voulez vous former  
Vous voulez prendre de l'assurance  
Vous voulez être reconnu

**DEVIENS ARBITRE DE CLUB ET  
VALORISE TES COMPÉTENCES**

Qu'est ce qu'un arbitre de club :  
C'est un dirigeant qui en cas d'absence d'un arbitre officiel sur une rencontre, a la priorité pour diriger le match

**SAMEDI 23 NOVEMBRE**  
8h – 12h – Stade Municipal à GUARBECCQUE  
Formation ludique et pratique

**Comment s'inscrire :**  
\* Remplir le fiche de candidature avant le 20/11  
\* Joindre un chèque de 50€ comprenant la formation, le livre des lois du jeu, un sifflet et les cartons

**Renseignements :**  
Commission Départementale de l'Arbitrage  
Pôle Technique  
Mail : poletechnique.artois@gmail.com

La Commission Départementale de l'Arbitrage de l'Artois organise une formation « **arbitre de club** ».

Retrouvez ci-dessous les informations utiles pour devenir Arbitre Bénévole de Club :

1. Qui est l'Arbitre de Club ?
2. La Formation Arbitre de Club
3. Comment s'inscrire ?

### QUI EST L'ARBITRE DE CLUB ?

Il doit-être **majeur, licencié dans un club** et souhaiter se **former à l'arbitrage** afin d'officier sur les rencontres. Suite à **sa formation**, il a priorité pour arbitrer des rencontres de son club en cas d'absence d'arbitre désigné.

### LA FORMATION ARBITRE de CLUB

Elle est organisée le **23 Novembre de 8 heure à 12 heures** au stade municipal à Guarbecque.

### COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour être candidat (e), il faut être **MAJEUR**, et sous réserve de l'autorisation médicale sur la licence FFF. La formation sera réalisée durant 4h00.

Les frais de formation à la charge du candidat ou de son club sont de **50€** (inclus le livre des lois du jeu, le sifflet et un jeu de cartons).

Envoi de la fiche de candidature avant le 20 Novembre par voie postale à : District Artois de Football – 300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

### CONTACT

Commission Départementale de l'Arbitrage – Pôle Technique

Poletechnique.artois@gmail.com

Parution du mardi 19 novembre 2024



## **FICHE DE CANDIDATURE FORMATION ARBITRE DE CLUB**

**SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024 de 8h00 à 12h00**

**Stade municipal à GUARBECQUE**

Pour être candidat (e), il faut être majeur, et sous réserve de l'autorisation médicale sur la licence FFF. La formation sera réalisée durant 4h00. Les frais de formation à la charge du candidat ou de son club sont de 50€ (inclus le livre des lois du jeu, le sifflet et un jeu de cartons).

**Renseignements concernant le ou (la) candidat (e) :**

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

N° Tél fixe : \_\_\_\_\_ N° Portable : \_\_\_\_\_

Adresse Mail : \_\_\_\_\_

N° de licence : \_\_\_\_\_ Club couvert : \_\_\_\_\_

Toute candidature à la fonction d'arbitre de club doit parvenir au secrétariat du District.

**Joindre la photocopie de la licence de dirigeant (e) ou joueurs (e) avec la mention de non-contre-indication à la pratique sportive ou un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive.**

La réussite à la formation d'arbitre de club vous permet d'avoir la priorité, en cas d'absence de l'arbitre ou des arbitres officiels.

DATE : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

**SIGNATURE CANDIDAT (E) :**

---

Joindre un chèque de 50€ à l'ordre du District Artois de Football

Envoi avant le 20 Novembre par voie postale à :

District Artois de Football - 300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Contact : Commission Départementale de l'Arbitrage - Pôle Technique - Mail : [poletechnique.artois@gmail.com](mailto:poletechnique.artois@gmail.com)